
Discours de la députation du Bas-Rhin, qui dépose sur l'autel deux bonnets brodés en or, lors de la séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation du Bas-Rhin, qui dépose sur l'autel deux bonnets brodés en or, lors de la séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 126;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30317_t1_0126_0000_3

Fichier pdf généré le 22/01/2023

jusqu'à ce que leur liberté soit assise sur les bases inébranlables ; ce n'est qu'alors qu'ils se reposeront avec vous sous l'ombre vivifiante de l'arbre de la Liberté et qu'ils savoureront ses fruits délicieux.

Nous déposons sur l'autel de la Patrie 774 marcs d'or, de vermeil et d'argent, ainsi que pour 35,380 l. de bijoux provenant des dons patriotiques des citoyens du district de Strasbourg ».

BURG, SCHATZ, MAYNONI (*agent nati.*), DIDIENAU, BRAENDLÉ, GWINMANN (*secrét.*).

La commune de Strasbourg a fait déposer, par la députation du Bas-Rhin, deux bonnets de femme, en forme de calotte, brodés en or; une toque, ornement pour femme, en or; une autre en argent (1).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Nous venons déposer sur l'autel de la patrie les hochets de la superstition des églises du département du Bas Rhin, ainsi que quelques dons en or et en argent présentés par les citoyens de Strasbourg. Cette commune ne connoit aujourd'hui que le culte de la raison; le gouvernement révolutionnaire qui l'a sauvé des ennemis du dehors a attéré les conspirateurs du dedans. Les représentans du peuple ont forcé les riches égoïstes à venir au secours de l'armée, et là comme ailleurs les sans culottes n'ont pas été les derniers à se dépouiller pour leurs frères d'armes.

Nous apportons à la Convention nationale 4,460 marcs d'or, d'argent et de vermeil, 40,000 francs de bijoux et de diamants, 4,134 marcs de galons et de broderie en or.

Les Jacobins de chez nous offrent aussi à la patrie deux cavaliers montés et équipés, ils vous félicitent des mesures énergiques que vous employez pour faire triompher la liberté, ils vous prient de rester à votre poste jusqu'à ce que nous aions terrassé les ennemis du dehors et exterminé ceux du dedans.

Nous déposons sur le bureau une tabatière d'or couverte de cristal, une médaille d'or frappée à Bâle avec une autre portant l'effigie de Jules César, l'un des plus grands assassins du monde et des modèles des coiffures des citoyennes de Strasbourg qu'elles ont donné à la patrie pour adopter le costume français (2).

La Convention applaudit à leur zèle, et accorde à l'envoyé les honneurs de la séance par l'organe de son président.

SIMOND dévoile la modestie de ce citoyen : c'est un excellent patriote qui étoit trop peu connu; il a fait la guerre de la Vendée, y a reçu une blessure honorable; et s'y est illustré par de nombreux traits de courage. Il a eu la gloire particulière de sauver un représentant du peuple que son zèle avoit emporté, que des brigands avoient saisi, dépouillé et abandonné au hasard dans une grande forêt. Après l'avoir sauvé, il s'en alla sans vouloir se nommer. Je

le proclame aujourd'hui, dit SIMOND; son nom est Détrée.

La salle retentit des plus vifs applaudissemens (1).

45

Un membre [BARÈRE], au nom du comité de salut public, fait un rapport, et propose un décret relatif aux manœuvres des ennemis du bien public, et à des écrits répandus et affichés dans la halle et dans les marchés de la commune de Paris (2).

BARÈRE. Citoyens,

Depuis un mois, le comité a senti que la main des traîtres cherchoit à retarder la marche de la révolution qu'ils ne pouvoient plus arrêter. ils n'osent plus conspirer ouvertement, ils intriguent dans l'obscurité; ils se perdoient d'avance en se montrant, ils font agir des ressorts, dont l'extérieur peut tromper.

Le comité ne vient pas aujourd'hui déchirer le voile qui couvre toutes ces viles machinations, et leurs auteurs plus vils encore : il prépare un travail qui les déjouera, et un rapport qui les exposera bientôt à l'indignation des bons citoyens.

Par la centralité et les relations journalières du gouvernement révolutionnaire, le comité connoît les relations de Londres et de Paris, les crimes froids de l'une de ces cités, et les intrigues constantes ourdies dans l'autre.

En apprenant que nous ne sommes pas un instant sans conjuration, vous ne serez pas étonnés, mais plus surveillans encore. Vous ne pouvez vous dissimuler qu'avec l'Europe diplomatique et militaire coalisée, qu'avec les rois ennemis naturels de la République, nous devons être agités au-dedans, corrompus dans ce qui nous entoure, exaspérés dans nos besoins, calomniés dans nos travaux, divisés dans nos opinions, et traversés dans nos projets.

Il y eut toujours un parti de l'étranger dans toutes les révolutions. Dans les révolutions grecques, c'étoit l'or, les agens, les émissaires, les orateurs, les calomnieurs salariés par Philippe.

Dans les révolutions européennes, ce sont les trésors, les espions, les agens, les diviseurs, les diffamateurs, payés par les cours de Georges et de Catherine.

Dans la révolution même qui s'est faite dans ce siècle en Danemark, en faveur du despotisme, le parti de la Russie et de l'Angleterre étoit couvert de couleurs révolutionnaires, et stipuloit pour le désordre et l'extravagance anarchiste ; il parloit de liberté et de patriotisme, il ne vouloit ni lois ni patrie.

Depuis quatre ans, nous avons vu cette conspiration secrète entre toutes les monarchies, pour détruire et saper insensiblement notre liberté, tantôt par la mollesse des mesures,

(1) *Débats*, n° 533, p. 213 ; *Mon.*, XIX, 641 ; *J. Sablier*, n° 1181 ; *J. Fr.*, n° 529 ; *Mess. soir.*, n° 566.

(2) *P.V.*, XXXIII, 55.

(1) *P.V.*, XXXIII, 184.

(2) *C.* 294, pl. 980, p. 24.